



RAPPORT ANNUEL 2006-2007

INNOVATECH DU GRAND MONTRÉAL

Tables des matières

Rapport d'activités	3
Rapport de la direction	5
Rapport du vérificateur général	8
Société Innovatech du Grand Montréal – Bilan	9
Société Innovatech du Grand Montréal – Résultats et déficit cumulé	10
Société Innovatech du Grand Montréal – Flux de trésorerie	11
Société Innovatech du Grand Montréal – Notes complémentaires	12

Rapport d'activités

Principaux résultats

En mars 2005, la Société Innovatech du Grand Montréal a vendu la quasi-totalité de ses placements à long terme. Compte tenu de restrictions applicables à la cession de certains placements dans le portefeuille de la Société, sept titres de participation dans des sociétés en commandite n'ont pu être vendus à l'acheteur.

Les activités de la Société se résument maintenant à la détention passive de ces placements pour le compte de l'acheteur.

Afin de transférer le risque de juste valeur des placements dans les sociétés en commandite à l'acheteur, un contrat dérivé a été conclu avec ce dernier. Le contrat prévoit également le paiement par l'acheteur d'un montant correspondant à un intérêt de 5 % sur les placements, payable trimestriellement. En outre, à l'expiration du contrat en mars 2015, celui-ci prévoit que l'acheteur rachètera les placements de la Société à leur valeur comptable.

De plus, la Société a contracté auprès de l'acheteur un emprunt portant intérêt au taux annuel de 5 %, payable trimestriellement. Des montants supplémentaires seront prêtés par l'acheteur si des montants doivent être investis par la Société sous forme d'apports de capitaux dans les sociétés en commandite conservées. L'emprunt sera remboursé en partie à même les montants reçus par la Société à l'égard des distributions provenant des sociétés en commandite. L'emprunt est remboursable au plus tard en mars 2015.

Au cours de l'exercice, la Société a enregistré un bénéfice net de 97 722 \$, celui-ci découlant principalement des revenus d'intérêts des placements temporaires effectués à même les surplus de liquidité.

Rapport d'activités

Gestion

Le conseil d'administration de la Société compte quatre (4) membres.

Au 31 mars 2007, le conseil d'administration d'Innovatech Grand Montréal était composé des personnes suivantes :

M^e Pierre B. Lafrenière, président du conseil
Vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général, Investissement Québec

M. André Côté, administrateur
Premier vice-président à l'administration générale, Investissement Québec

M. Michel Deschamps, administrateur
Vice-président à la gestion du crédit et du risque, Investissement Québec

M. Claude Dulude, administrateur
Vice-président principal aux opérations commerciales, Investissement Québec

En vertu d'une entente de services, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, laquelle produit une reddition de compte appropriée.

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société Innovatech du Grand Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

La Société reconnaît qu'elle a la responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



M^e Pierre B. Lafrenière
Président du conseil d'administration



M. André Côté
Administrateur

États financiers

31 mars 2007

Rapport du vérificateur

Au Ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan de la Société Innovatech du Grand Montréal au 31 mars 2007, l'état des résultats et du déficit cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "Renaud Lachance". The signature is written in a cursive, flowing style.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 2 octobre 2007

Société Innovatech du Grand Montréal

Bilan

Au 31 mars

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse	4 333 \$	21 078 \$
Placements temporaires (note 3)	5 792 700	5 409 895
Placements (note 4)	8 413 457	7 456 182
Autres éléments d'actif	118 501	263 659
	14 328 991 \$	13 150 814 \$
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Passif		
Charges à payer (note 5)	301 130 \$	177 950 \$
Emprunt (note 4)	8 413 457	7 456 182
	8 714 587	7 634 132
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 6)	232 948 000	232 948 000
Déficit cumulé	(227 333 596)	(227 431 318)
	5 614 404	5 516 682
	14 328 991 \$	13 150 814 \$

ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT (note 8)

ÉVENTUALITÉ (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Pierre-B. Lafrenière
Président du conseil
d'administration



André Côté
Administrateur

Société Innovatech du Grand Montréal

Résultats et déficit cumulé

De l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
PRODUITS		
Intérêts	646 978 \$	1 147 293 \$
Autres	115 674	758 691
	762 652	1 905 984
CHARGES		
Charges d'investissement		
Honoraires de gestion de placements	15 780	42 372
Perte sur disposition de placements	-	20 000
Mauvaises créances	-	96 731
Perte de change	17 308	75 806
Frais d'intérêt	386 468	396 785
	419 556	631 694
Charges de fonctionnement		
Services professionnels et contractuels	14 606	60 035
Honoraires de service administratif - Entité apparentée sous contrôle commun	132 813	133 750
Loyer et taxes	-	95 874
Assurances	95 193	(23 558)
Déplacements et développement des affaires	-	7 622
Frais de bureau	2 762	10 156
Communications	-	15 635
Perte sur disposition d'immobilisations	-	15 114
	245 374	314 628
BÉNÉFICE NET	97 722	959 662
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT	(227 431 318)	(228 390 980)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	(227 333 596) \$	(227 431 318) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Innovatech du Grand Montréal

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	97 722 \$	959 662 \$
Ajustement pour :		
Perte sur disposition d'immobilisations	-	15 114
	97 722	974 776
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation:		
Autres éléments d'actif	145 158	908 751
Charges à payer	123 180	(2 278 620)
	268 338	(1 369 869)
	366 060	(395 093)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de disposition d'immobilisations	-	45 643
Acquisition de placements	(1 694 921)	(2 562 909)
Produit de disposition de placements	737 646	3 106 728
	(957 275)	589 462
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt	1 694 921	2 562 909
Remboursement de l'emprunt	(737 646)	(3 106 728)
Rachat de capital-actions	-	(29 000 000)
	957 275	(29 543 819)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	366 060	(29 349 450)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 430 973	34 780 423
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	5 797 033 \$	5 430 973 \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	4 333 \$	21 078 \$
Placements temporaires	5 792 700	5 409 895
	5 797 033 \$	5 430 973 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Innovatech du Grand Montréal

Notes complémentaires

Au 31 mars 2007

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société Innovatech du Grand Montréal est une personne morale de droit public constituée en vertu du chapitre 33 des lois de 1992 et constituée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit soit la *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* (L.R.Q.,c.S-17.2.0.1).

Compte tenu de la vente de la quasi-totalité de ses placements en mars 2005, les activités de la Société se résument maintenant à la détention passive de placements dans des sociétés en commandite pour le compte d'une autre société.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements sont effectués sous forme de parts de société en commandite et de prêts et sont comptabilisés au coût.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises sont, pour leur part, convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les surplus de liquidités de la Société sont investis dans un fonds commun de gestion de trésorerie et dans des instruments financiers liquides et à faible risque.

	2007	2006
Fonds de gestion de la trésorerie	86 395 \$	3 485 446 \$
Certificats de dépôt, 4,3% et 5,2%, échéant en avril 2007	5 706 305	1 924 449
	5 792 700 \$	5 409 895 \$

4. PLACEMENTS

	2007	2006
Placements dans des sociétés en commandite	8 413 457 \$	7 456 182 \$

En mars 2005, la Société Innovatech du Grand Montréal a vendu la quasi-totalité de ses placements à long terme. Compte tenu de restrictions applicables à la cession de certains placements dans le portefeuille de la Société, sept titres de participations dans des sociétés en commandite n'ont pu être vendus à l'acheteur. De plus, la Société détient d'autres placements sous forme de prêts dont la valeur comptable et la juste valeur sont nulles.

Afin de transférer à l'acheteur le risque de juste valeur des placements dans les sociétés en commandite, un contrat dérivé a été conclu avec ce dernier. Entre autres, le contrat prévoit le paiement par l'acheteur d'un montant correspondant à un intérêt de 5% sur les placements, payable trimestriellement. Également, à l'expiration du contrat en mars 2015, celui-ci prévoit que l'acheteur rachète les placements de la Société à leur valeur comptable.

De plus, la Société a contracté auprès de l'acheteur un emprunt portant intérêt au taux annuel de 5%, payable trimestriellement. Des montants supplémentaires seront prêtés par l'acheteur si des montants doivent être investis par la Société sous forme d'apports de capitaux dans les sociétés en commandite conservées. L'emprunt sera remboursé en partie à même les montants reçus par la Société à l'égard des distributions provenant des sociétés en commandite. L'emprunt est remboursable au plus tard en mars 2015.

5. CHARGES À PAYER

	2007	2006
Charges à payer ⁽¹⁾	290 634 \$	167 360 \$
Somme à payer	10 496	10 590
	301 130 \$	177 950 \$

(1) Inclut un montant de 286 555 \$ (2006 : 133 750 \$) dû à une entité apparentée sous contrôle commun.

6. CAPITAL-ACTIONS

La *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 350 000 000 \$.

	2007	2006
Autorisé:		
3 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé:		
2 329 480 actions ordinaires	232 948 000 \$	232 948 000 \$

Les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentées déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

8. ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

Au 31 mars 2007, les engagements de la Société envers les sociétés en commandite sont de 3 706 993 \$, lesquels seront assumés par l'acheteur en vertu du contrat dérivé conclu avec celui-ci.

9. ÉVENTUALITÉ

Une poursuite judiciaire est actuellement en cours contre la Société et les autres partenaires impliqués dans un placement pour un montant maximum de 1 886 343 \$. L'action en dommages intentée par la partie adverse implique conjointement et solidairement les parties. À la date de la préparation des états financiers, la Société n'est pas en mesure d'évaluer l'issue de cette poursuite ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, des autres éléments d'actif et des charges à payer est équivalente à leur valeur comptable.

Compte tenu du contrat dérivé existant entre la Société et l'acheteur, bien que la juste valeur du placement et de l'emprunt soit de 7 798 000 \$, celle-ci est considérée égale à la valeur comptable étant donné que c'est l'acheteur qui est bénéficiaire de la plus-value ou de la moins-value.

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée en 2007.